

VIDE GRENIERS 18 SEPTEMBRE

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse actuelle :
.....

Tél. : Port :

Email :

N° de Carte d'Identité :

Délivrée par la Préf. ou S/ Préf. De :

le :

Nombre d'emplacements de 3ml : de 4ml :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L.310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code Pénal)

Fait à : Signature :

Le :

Règlement :

- En espèces : au guichet de l'Office de Tourisme :
- Par chèque : montant : N° :

Chèques à l'ordre de l'Office de Tourisme d'Arcangues

Tarifs :

Les emplacements seront de 4ml à l'extérieur et de 3ml à l'intérieur.
15 € l'emplacement

REGLEMENT

- i. Le vide-greniers se déroulera le Dimanche 18 Septembre.
- ii. Installation : dès 6h30 du matin - Démontage 18h30
- iii. L'accès des véhicules sur la zone de vente ne sera autorisé que pour le dépôt du matériel (avant 8h30). Aucun véhicule ne pourra stationner sur la zone de vente.
- iv. Les organisateurs ne fournissent aucun matériel d'exposition.
- v. La responsabilité des organisateurs n'est pas engagée en cas de vol ou déprédation.
- vi. L'emplacement ne sera pas remboursé, même en cas d'intempéries. La place attribuée devra être laissée propre, sans aucun déchet.
- vii. Les exposants s'engagent à vendre des objets dits de « vide-greniers ».
- viii. Il est formellement interdit de vendre des animaux ou de promouvoir la vente d'animaux.
- ix. L'inscription au vide-greniers implique l'acceptation du présent règlement.

**Le règlement, la fiche d'inscription ainsi que le paiement seront à adresser à : Office de Tourisme d'Arcangues
Le Bourg
64200 ARCANGUES**

SIGNATURE :

Lu et approuvé